



rue A.de Roo,15
1030 Bruxelles
drpasbl@gmail.com
www.roulerparquer.be
tél 0484 735 635

DROIT DE ROULER ET DE PARQUER asbl
ROULONS éco-positifset avec des voitures PROPRES

**Collège des Bourgmestre et Echevins
Commune de Schaerbeek c/o Bur 1.13**

**Hôtel communal – Place Colignon
1030 Bruxelles**

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2009

Madame la Bourgmestre, Madame l'Echevine, Monsieur l'Echevin,

Objet : projet d'installation de stations de bicyclettes « Villo » à Schaerbeek

En différents endroits de la commune, se trouvent les affiches orange de l'avis d'enquête publique. De nombreux membres de notre association et d'autres citoyens Schaerbeekois nous ont alertés à ce propos et nous interrogent car ils ne savent pas ce que cela implique.

Soyons clairs d'emblée : nous ne sommes pas hostiles au principe de l'installation « raisonnable » de ces stations « Villo » dans tous les coins de Bruxelles.

La question a ce pendant été posée de l'opportunité de ce nouveau type de service encombrant quand on sait que les adeptes du vélo sont généralement propriétaires de ce moyen de locomotion, d'un coût abordable pour quasi chacun : comme on peut le voir, bien des membres de DRP roulent sur *leur* vélo.

Suite à l'expérience vécue à Bruxelles-Ville, beaucoup craignent que l'installation de ces stations puisse causer une diminution de l'offre générale de parking en surface pour voitures, alors qu'à Schaerbeek cette offre est déjà notoirement insuffisante, surtout dans les quartiers d'habitat ancien.

Après examen par nos soins des fiches individuelles des 41 emplacements présentés, il s'avère que **les concepteurs (c'ad la firme privée DECAUX mandatée par la Région) ont localisé 27 stations (sur 41) sur les voiries, précisément à des endroits affectés actuellement au parking de voitures (réglementé ou non), ce qui causerait une perte estimée à 89 emplacements,** alors même qu'il y a de nombreux endroits libres où de telles stations peuvent être installées.

La réclamation que notre association relaie et confirme formellement par la présente vers les autorités et services communaux est donc de REPOSITIONNER les stations « villo » de manière à ce que cette opération n'entraîne pas de perte d'emplacement de parking pour voitures.

Ce ne sont pas des citoyens, occupés par ailleurs, qui peuvent se mobiliser bénévolement pour rechercher des repositionnements, au cas par cas.

Mais, pour être concrets et à titre d'exemple, nous joignons en annexe quatre propositions (Chée de Louvain, Square Plasky, Terdelt et Place Colignon) montrant comment ce re-positionnement serait possible.

De plus, conformément à notre vocation, nous restons à disposition pour collaborer dans les cas où les services concernés auraient des difficultés à imaginer le repositionnement.

Enfin, nous demandons au collège de décider que le chiffre (élevé) de 41 stations n'est pas un tabou et de le réduire au cas où, ici ou là, une solution conviviale ne pourrait pas être trouvée.

Demandant à être entendus par la Commission de Concertation, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération

Catherine ANTONOFF
Déléguée à l'opération « Villo »

Jacques DELIEGE
Président